



## Assemblée générale

Distr. générale  
5 octobre 2001  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-sixième session

Point 166 de l'ordre du jour

### Mesures visant à éliminer le terrorisme international

#### **Lettre datée du 28 septembre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Népal auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le 28 septembre 2001

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un message de S. M. le Roi Gyanendra Bir Bikram Shah Dev (voir annexe I) et de S. E. le Premier Ministre Sher Bahadur Deuba (voir annexe II) concernant les épouvantables attaques terroristes qui se sont produites le 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amérique.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 166 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Murari Raj **Sharma**



## **Annexe I**

### **Lettre datée du 28 septembre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Népal auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous sommes sous le choc à l'annonce des actes de terrorisme horribles qui ont pris un nombre incalculable de vies innocentes et causé de gigantesques dommages sur le sol des États-Unis d'Amérique. Ces actes lâches violent toutes les normes internationales et la dignité humaine. Ils doivent être condamnés en tant que crimes contre l'humanité et ceux qui les ont commis doivent être traduits en justice.

Le Népal, qui a toujours vigoureusement préconisé la paix, estime que tous les pays doivent s'associer pour combattre le terrorisme et pour l'extirper de la planète.

Le Gouvernement et le peuple népalais se joignent à nous pour vous adresser et, par votre intermédiaire, pour adresser aux familles éprouvées ainsi qu'au Gouvernement et au peuple américains l'expression de nos condoléances les plus sincères et de notre sympathie en cette heure profondément tragique.

Gyanendra R.

---

**Annexe II****Lettre datée du 28 septembre 2001, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Népal auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

L'annonce des attaques terroristes qui ont frappé New York et Washington hier nous ont tous profondément choqués. En cette heure profondément tragique, je tiens à vous adresser et, par votre intermédiaire, aux familles éprouvées et dans le deuil, au peuple et au Gouvernement des États-Unis d'Amérique, les condoléances et l'expression de notre sympathie les plus sincères. Le Gouvernement de Sa Majesté condamne vigoureusement cet acte de terrorisme.

En cette triste occasion, je réaffirme que le Gouvernement népalais condamne sans équivoque toutes les formes et manifestations de terrorisme. Cet acte ignominieux a fait ressortir une fois de plus la nécessité d'une coopération plus étroite entre les gouvernements et les peuples pour extirper ce mal du monde civilisé.

Le Premier Ministre du Royaume du Népal  
Sher Bahadur Deuba

---